

Département de Loire Atlantique	République Française
COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON	CONSEIL du 28 MARS 2024 Délibération n° 19_28-03-2024
2, Bd de la Loire – 44260 SAVENAY	Date de convocation : 22/03/2024 Lieu de la séance : LE TEMPLE-DE-BRETAGNE Date de la séance : 28/03/2024
Présents : Messieurs : A. LE BORGNE, J.L THAUVIN, R. GUYON, D. GUILLE, T. GADAIS, P. MARTIN, P. BRIAND, J.P BLANC, R. NICOLEAU, Y. TAILLANDIER, P. CORBEL, J. TATARD Mesdames : V. BARILLAU, M. GALLERAND, P. CORMERAIS, S. MAURE, S. PASCO, C. TRAMIER, M. LEJEUNE, H. COUTELLER, V. GAUTIER, C. SACHOT, M. VANDEN BRUGGE, I. LE BELLEGO, C. PETER, S. HALLIEN-LANIO	Nombre de membres en exercice : 36 Quorum = 19 Nombre de conseillers présents : 26 Procurations : 9 Absent : 1 Nombre de votants : 35
Absents excusés ayant donné procuration à : M. GUILLARD pouvoir à C. TRAMIER N. FLAURAUD pouvoir à J. TATARD D. HARIOT pouvoir à M. LEJEUNE E. LE QUENVEN pouvoir à M. VANDEN BRUGGE A. FARCY pouvoir à C. SACHOT J. LERAY pouvoir à S. HALLIEN-LANIO M. MÉZARD pouvoir à R. NICOLEAU F. MOREAU pouvoir à P. CORBEL P. CHABAUD pouvoir à I. LE BELLEGO	Présidence : R. NICOLEAU Secrétaire de séance : S. PASCO Rapporteur : R. NICOLEAU
Absent excusé : A. JOGUET	

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA
SOCIETE DES COURSES DE CORDEMAIS
HIPPODROME DE LA LOIRE**

La Société des courses de Cordemais a sollicité la Communauté de communes Estuaire et Sillon pour une participation financière à hauteur de 5 000 € dans le cadre de l'épreuve du Grand National de Trot (GNT) programmée sur l'Hippodrome de La Loire le 24 avril 2024.

Le GNT est une épreuve nationale organisée par la Société du TROTTEUR FRANCAIS qui se déroule sur 13 étapes en région et 1 finale à Paris en décembre. Le palmarès des dernières années montre bien le niveau et la qualité des trotteurs engagés sur ce type de challenge. Les étapes se déroulent sur les meilleures pistes en sable existantes en

France mais ce n'est pas le seul critère. La qualité des équipements (salle des jeux, restaurant panoramique, box et stalles, l'état général des installations, ...), la qualité de l'accueil (du public, des professionnels, des chevaux), le niveau des jeux en local et national sur les réunions de course, sont autant d'éléments qui sont pris en compte.

De 4000 à 6000 personnes sont attendues.

8 courses seront organisées dont le prix Quinté du Grand National du Trot

Des animations sont programmées en présence de Thomas VOECKLER - Sélectionneur de l'équipe de France masculine de cyclisme et de l'équipe masculine olympique.

Le Comité Régional Olympique Pays de la Loire sera également présent : exposition sur les JO, barnum jeux et démonstration de certains sports.

Sont prévues des animations pour les enfants : Jeux gonflables

Considérant la compétence tourisme et développement économique et au regard de la couverture médiatique attendue, (presse locale, TV et presse nationale, radio, panneaux publicitaires 4*3 zones : St Nazaire / Nantes / Chateaubriand ; réseaux sociaux ...), il est proposé de soutenir l'évènement à hauteur de 5000€.

En contrepartie, la Communauté de communes Estuaire et Sillon sera valorisée sur les supports de communications, lors des événements presse et à l'occasion de la remise des prix.

L'office de tourisme Estuaire et Sillon sera également présent (OT mobile) le 24 avril.

CONCLUSION

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ☛ DE VERSER pour 2024 une participation exceptionnelle de 5 000 € à la société des Courses de Cordemais ;
- ☛ DE DIRE que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Principal 2024 ;
- ☛ D'AUTORISER le Président à émettre le mandat correspondant.

Fait le 29 mars 2024

Sandrine PASCO
Secrétaire de séance



Rémy NICOLEAU
Président



ACTE RENDU EXECUTOIRE

APRES TRANSMISSION EN PREFECTURE LE :

ET PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET DE LA CCES LE :

Le Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON

Rémy NICOLEAU

05 AVR 2024

05 AVR 2024